



LE BAPTEME DE VOTRE ENFANT

Il y a plusieurs mois que vous y pensiez. En parlant avec vos parents ou avec des amis, vous vous êtes décidés... Vous vous êtes adressés à un membre de la paroisse, une date a été prise.

Maintenant nous allons préparer ensemble cet événement. Nous parlerons des raisons qui nourrissent votre désir de baptiser votre enfant, des questions qui vous habitent encore et des craintes qui peuvent vous préoccuper.

Un membre de la communauté chrétienne vous rendra visite et vous remettra des documents qui vous permettront de participer et de vivre pleinement le baptême de votre enfant. Selon le nombre de demandes, vous rencontrerez chez vous ou lors d'une réunion avec d'autres parents le prêtre ou le diacre qui célébrera.

Pour l'instant voici quelques renseignements pratiques:

Personnes à contacter:

à Etueffont, Lamadeleine,	Françoise Bourgeois	03 84 54 67 43, 06 84 25 77 75
à Petitmagny,	Brigitte Kundig	07 82 31 04 52
à Anjoutey, Bourg-sous-Châtelet,	Jean-Paul Granjon	03 84 54 69 69
à Grosmagny,	Yvette Tarantino	03 84 29 03 42
à Eloie,	Chantal Decker	03 84 26 22 25, 06 13 38 17 60

Choix d'un parrain et d'une marraine: Ce choix ne peut pas être inspiré uniquement par des motifs de parenté ou d'amitié. Ils sont en effet les témoins de la foi auprès de l'enfant pour épauler les parents dans leur tâche d'éducateurs. Aussi est-il important qu'un des deux ait 16 ans

révolus et qu'il ait été baptisé et catéchisé, voire confirmé.

Participation à la vie matérielle de la communauté chrétienne locale: cette dernière ne vit que grâce aux dons qu'on lui fait, aussi une offrande de 50 euros est proposée à titre indicatif. Chacun donne selon son cœur et selon ses possibilités. Toutefois jamais une question d'argent ne sera un obstacle à la célébration du baptême de votre enfant.

Amitié et à bientôt

Paroisse Sainte Madeleine